

MATÉRIAUX SECS
3

MATÉRIAUX SECS
4

MATÉRIAUX SECS
5

4

5

6

3

SECTEUR CHOMEDEY
1527, RUE CUNARD, CHOMEDEY
SECTEUR FABREVILLE
4026, BOULEVARD DAGEAIS OUEST

HEURES D'OUVERTURE - du lundi au samedi

Période estivale: du premier lundi d'avril au deuxième samedi de novembre	de 8 h à 19 h 30
Période hivernale: de la mi-novembre à la mi-avril	de 8 h à 17 h 30

AIRES DE RÉCEPTION DES MATÉRIAUX SECS

Production: Service de la vie communautaire, de la culture et des communications, avril 2009

? 311 ou 450 978-8000 • www.ville.laval.qc.ca





À QUI SONT DESTINÉES CES AIRES DE RÉCEPTION?

Aux citoyens lavallois qui doivent disposer de matériaux secs provenant de travaux de construction ou de rénovation.

N.B.: Tous les débris doivent être déversés manuellement. Aux fins de sécurité, le port de souliers fermés ou de bottes de sécurité est fortement recommandé.

IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

Afin d'attester la provenance des matériaux, et aux fins de facturation et d'établissement de statistiques, les citoyens doivent s'identifier à l'aide d'une copie ou de l'original d'un des documents suivants :

- Permis de conduire
- Compte d'électricité
- Compte de téléphone
- Compte de câblodistribution.

TARIFICATION POUR LA RÉCEPTION DES MATÉRIAUX SECS*

- Travaux réalisés dans une unité d'occupation résidentielle de Laval: 10 \$ par m³
- Travaux réalisés dans une unité d'occupation non résidentielle de Laval: 30 \$ par m³
- Travaux réalisés à l'extérieur de Laval: 60 \$ par m³

Mode de paiement: comptant ou débit

* Maximum de 3 m³ par visite

MATÉRIAUX SECS ACCEPTÉS:

- Acier d'armature, câbles et poutres d'acier de moins de 2,4 m (8 pi) de long
- Baignoires, lavabos, cuves, douches, cuves de toilettes
- Bardeaux de toiture
- Béton, béton armé, mortier et ciment durcis en morceaux de moins de 30 cm (1 pi)
- Briques, blocs et pièces de maçonnerie, pavage durci
- Céramique
- Contenants divers (plastique rigide des familles 1 à 5, verre clair et de couleur)
- Copeaux de bois d'au moins 1 cm (3/8 po) d'épaisseur
- Fer, fonte, acier, aluminium
- Isolant
- Laveuses, poêles, sècheuses
- Papier et carton
- Planches, madriers, poutres et dormants de moins de 2 m (6 pi) de long
- Plâtras (gypse, etc.) de moins de 2 m (6 pi) de long
- Réservoirs d'eau chaude
- Souches, troncs d'arbres, branches de moins de 2 m (6 pi) de long
- Tapis et préart roulés et solidement ficelés, de moins de 2 m (6 pi) de long
- Terre de jardin, pierre, sable et tourbe (acceptés uniquement au 4026, boulevard Dagenais Ouest)
- Tuyaux, tubes, drains de moins de 2,4 m (8 pi) de long
- Vitre

MATÉRIAUX SECS REFUSÉS:

- Branches, troncs d'arbres, poutres ou dormants de plus de 2 m (6 pi) de long
- Déchets dangereux, explosifs, inflammables, corrosifs ou toxiques: bonbonnes de gaz ou de liquide, bonbonnes de propane, essence, huile, peinture, solvants
- Déchets liquides ou gazeux
- Matériaux putrescibles (biodégradables): nourriture, gazon, feuilles, copeaux de moins de 1 cm (3/8 po) d'épaisseur, bran de scie
- Meubles: fauteuils, sofas, tables, chaises, lits, pianos, matelas
- Morceaux de béton de 30 cm (1 pi) et plus
- Ordures ménagères
- Paille, bois brûlé et bois traité
- Pneus
- Réservoirs et barils
- Tapis et préart de plus de 2 m (6 pi) de longueur
- Terre de jardin, pierre, sable et tourbe (refusés uniquement au 1527, rue Cunard)
- Véhicules motorisés, embarcations, moteurs, hors-bord

Si vos articles ne font pas partie des matériaux acceptés, nous vous invitons à communiquer avec les entreprises privées ci-dessous :

MATERIAUX SECS	RECYCLAGE STERLING 5570, rue Maurice-Cullen Laval (Québec) 450 661-8002	MULTI RECYCLAGE 140, rue Saulnier Laval (Québec) 450 975-9952
	ORDURES C.T.V.N.S. (minimum de 2 tonnes) 275, boulevard Saint-Elzéar Ouest Laval (Québec) 450 629-3231	B.F.I. (Site d'enfouissement) 3779, chemin des Quarante-Arpents Lachenaie (Québec) 450 474-2423 (A-640, sortie 45, 3,3 km côté nord)